

LCP

Lourmarin, Culture et Patrimoine

Compte-rendu du C.A. du 27/12/2022 - 18h30, tenu en salle, parc Soulier

Présents : Serge Cosseron, Jean-Pierre Juignier, Thierry Laigle, Geneviève Louis, Surraya Mahmood, Corinne et Fabrice Monod.

Absents excusés : Janet Mead et Pascal Chopin.

Invités : Simon Chauvin et Emir Alajbegovic.

1° Retour des observations faites par les potentiels adhérents.

Serge fait une rapide synthèse des observations recueillies depuis la dernière réunion.

Le conseil adopte à l'unanimité les deux modifications des statuts suggérées aux articles 2 et 14 ainsi que la modification de l'article 8 pour lui infléchir sa tonalité inquisitoriale.

Article 2 : Objet de l'association

Cette association a pour objet la mise en valeur et la défense du patrimoine matériel et immatériel de la commune de Lourmarin dans toutes ses dimensions, naturelles, architecturales, urbanistiques et environnementales.

Article 8 : Radiation

*La qualité de membre de l'association se perd par démission, décès, radiation prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de sa cotisation ou pour motif grave, **dans ce dernier cas**, l'intéressé ayant été invité par lettre recommandée à se présenter devant le bureau pour fournir des explications.*

Article 14 : Assemblée générale extraordinaire

Si besoin est, ou sur demande de la moitié plus un des membres inscrits, le président ou à défaut le bureau peut convoquer une assemblée générale extraordinaire suivant les modalités de l'article 13 concernant la convocation. Les délibérations sont dans ce cas prises à la majorité des 2/3.

2° Élection du bureau

Le conseil élit à l'unanimité le bureau suivant :

Président : Serge Cosseron
Trésorière : Geneviève Louis
Secrétaire : Surraya Mahmoud
Secrétaire-Adjoint : Fabrice Monod

L'association fixera, avec l'accord de la municipalité, son siège social en mairie de Lourmarin. Le président déposera les statuts en sous-préfecture d'Apt et ouvrira un compte bancaire au nom de l'association afin de pouvoir recueillir les adhésions.

3° Organisation du travail de l'association

L'association va travailler à l'organisation de diverses manifestations courant 2023 afin de se faire connaître auprès des Lourmarinois.

Les projets proposés pour le moment sont les suivants :

- Concert de musique traditionnelle irlandaise (pilote : Surraya)
- Conférences sur Lourmarin au xviiiè siècle (pilote : Serge)
- Réédition d'ouvrages d'Henri Meynard, historien local, aujourd'hui épuisés (pilote : Fabrice)
- Organisation de veillées « au coin du feu » pendant la période hivernale avec lectures littéraires (pilote : Surraya, Geneviève)
- Sortie-vélo autour de l'histoire vaudoise de Lourmarin (pilote : Thierry)
- Réflexion autour du thème de l'eau à Lourmarin (pilotes : Corinne et Jean-Pierre)

4° Prochaine réunion du CA

Le prochain CA se tiendra le mardi 7/02/2023 à 18 h 30 – salle parc Soulier.
Les pilotes des différents projets listés ci-dessus y produiront un descriptif plus détaillé de leur projet avec calendrier et budget prévisionnel.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion est close à 19h30